

ID: 077-200070779-20241001-202494-DE

République Française Département SEINE ET MARNE BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

## Séance du 30/09/2024

Nombre o	le membres	
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
52	35	52

Vote

A l'unanimité

Pour : 52
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 30 Septembre à 18:42, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 24/09/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes et publiés sur le site internet de la CCBRC le 24/09/2024.

Présents: M. POTEAU Christian, Président, Mmes: BALLABENE Sandra (en visioconférence), BOISGONTIER Béatrice, DUMENIL Stéphanie (en visioconférence), DUTRIAUX Nathalie (en visioconférence), LUCZAK Daisy, MOTHRE Béatrice, NINERAILLES Brigitte, PONSARDIN Catherine, TORCOL Patricia, VAROQUI Geneviève, VIBERT Nicole, VIEIRA Patricia, MM: BARBERI Serge, BELFIORE Elio, BETTENCOURT François, CALVET Jean, CAMEK Julien (en visioconférence), CASEAUX Hubert (en visioconférence), CHANUSSOT Jean-Marc, GAUTHIER Alain, GROSLEVIN Gilles, JAROSSAY Gilbert (en visioconférence), JEANNIN Hervé (en visioconférence), JULLEMIER Jean-Luc, MEDEIROS Manuel, MOTTE Patrice (en visioconférence), POIRIER Daniel (en visioconférence), ROMAIN Emilien (en visioconférence), ROSSIGNEUX Gilles, SAINT-JALMES Patrice, SAOUT Louis Marie (en visioconférence), VENANZUOLA François (en visioconférence), VIGIER Mathias, WOCHENMAYER Jonathan

Absent(s) ayant donné procuration : Mme TAMATA-VARIN Marième à M. GROSLEVIN Gilles, MM : ANTHOINE Emmanuel à M. VENANZUOLA François, NESTEL Gilles à M. CASEAUX Hubert, PRIOUX Pierre-François à M. VIGIER Mathias, RACINE Pierre à M. MEDEIROS Manuel, THIERIOT Jean-Louis à M. POTEAU Christian

Absent(s): Mmes: BARRES Fabienne, DESNOYERS Monique, GIRAULT Muriel, HELLIAS Aline, KUBIAK Françoise, PASQUET Hélène, SALAZAR Joëlle, MM: CHAMPIN Gérard, GERMAIN Jean-Luc, GUECHATI Amin, LAGÜES-BAGET Yves, REMOND Bruno, ROUSSELET Gérard

A été nommé(e) secrétaire : Mme VAROQUI Geneviève

2024\_94 – Approbation du montant des travaux de mise en conformité des branchements d'assainissement de particuliers en domaine privé - Commune de Soignolles-en-Brie

Jean-Luc (de Mme HELLIAS Aline)

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Vice-Président.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la CCBRC, et notamment sa compétence Assainissement,

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le 04/10/2024



ID: 077-200070779-20241001-202494-DE

**Vu** les conditions d'aide financière de l'Agence de l'eau dans le cadre du 11<sup>ème</sup> programme « eau et climat » 2019-2024.

Vu la fiche technique « branchement en domaine privé » et sa partie « pièces à fournir lors de la demande d'aide »,

Considérant que des travaux d'extension des réseaux d'assainissement sont prévus dans les rues de « Cordon à Meillant » et « Coubert » sur la Commune de Soignolles-en-Brie,

Considérant que les travaux de mise en conformité des branchements d'assainissement de particuliers en domaine privé peuvent bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau et qu'ils seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage publique,

Considérant qu'il convient, pour bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau, de fournir une délibération approuvant le montant retenu des travaux à réaliser en domaine privé,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Communautaire :

**AUTORISE** le Président à engager les travaux de raccordement à l'assainissement collectif en domaine privé sur la Commune de Soignolles-en-Brie pour un montant total de 278 284 € TTC et en approuve le montant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : Au Châtelet-en-Brie, le 01/10/2024 Le Président, Christian POTEAU

COMMUNA de COMMUN Le Secrétaire de séance, Mme VAROQUI Geneviève

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Publié le 04/10/2024

ID: 077-200070779-20241001-202494-DE





## FICHE TECHNIQUE

## **Assainissement**

# Branchement en domaine privé

hors convention de mandat de l'agence de l'eau Seine-Normandie Demande d'aide financière pour mise en conformité des branchements de particuliers en domaine privé

## CONTEXTE DE L'OPÉRATION

	🛭 création suite à une extension de réseau
Les travaux sur les branchements des particuliers portent sur ·	🗆 mise en conformité suite à :
	□ une étude diagnostic du réseau existant □ une mise en séparatif d'un réseau unitaire
I so see Williams and so the day of the see and see all a	<ul> <li>déléguée à une collectivité publique (na collectivité passe un marché public pour Intervenir chez l'ensemble des particullers concernés)</li> </ul>
בם וומותואבים סטעומפט סבא מנטמבא כו ממעטע באריפוור .	□ privée (chaque particulier fait appel au prestataire de son choix oprès consultation de plusieurs prestataires, bureau d'études et entreprises}

## NATURE DES TRAVAUX

Attention : l'agence de l'eau Seine-Normandie n'intervient que sur la pollution existante. Les logements neufs sont donc exclus. Exemple d'informations à recueillir dans un tableau de type Excel. Ce tableau doit être téléchargé, complété et fourni en version informatique à l'agence.

Nom du tableau à télécharger : Opération de mise en conformité de branchements des particuliers

(hors convention de mandat de l'agence de l'eau Seine-Normandie)

Tee on privee?
plidud egrivud
ous maitrise d'
Ala condults a
is prives som
- branchement
s travaux our
3

	dnev			Ī	I	I	I	1
	Remarques							
90	Code total travatal flore district (CTC) RESPLES A SE AUTOMA TRAVE	0	0					
90	Codt dhears : Nulsales, SPS pt TTC)							
30	Cott maintee d'auvre (KTTC)							
*	Dwyte sentreprise (E TIC.)							
TOTAL	Peconnexion EP a ta parcella [611]							
	Motif des travaux.							
Ī	Mb d'EH	İ						
	Type Chabitat Jouisies - 6 immerable ou Mar, public - 13							
	Care de signature de la convention de la convention de mander année de la particulaire et le particulaire de la convention de la convenitor de la convention de la convention de la convention de la convenitor de							
	Adnesse							
	жом							



ID: 077-200070779-20241001-202494-DE

# PIÈCES À FOURNIR LORS DE LA DEMANDE D'AIDE

L'agence de l'eau se réserve le droit de demander des pièces complémentaires lors de l'instruction du dossier.

- Si la collectivité est maître d'ouvrage des travaux :
- approuvant les travaux pour un montant retenu de 278 284 € TTC
- le contexte général (dont l'état d'avancement des démarches administratives liées au projet de travaux)
- 2- Si la collectivité n'est pas maître d'ouvrage des travaux :
- demandant les aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour les riverains
- Un mémoire explicatif précisant notamment :
- les objectifs du projet
- le contexte général (dont l'état d'avancement des démarches administratives liées au projet de travaux)
- Un plan de situation et un plan à échelle cadastrale précisant les voiries, propriétaires et branchements

×

- En cas de maîtrise d'ouvrage publique : ×
- les propositions techniques et financières des entreprises retenues pour la maîtrise d'œuvre et les travaux de
- le règlement de l'appel d'offres
- Les essais de réception doivent être conformes aux spécifications de l'agence de l'eau Seine-Normandie.
- Le tableau récapitulatif des travaux de branchements en format Excel X

# PIÈCES À METTRE A DISPOSITION DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

(la collectivité les collecte mais ne les envoie pas à l'agence au moment de la demande d'aide)

- Les conventions particuliers/collectivité portant sur la réalisation des travaux et le financement de l'opération X
- Les études préalables sont mises à dispositions du chargé d'opération, si nécessaire ×
- Un ou plusieurs plans détails de l'existant, du projet de réhabilitation

Elles concernent pour chaque branchement:

- Un avant-projet détaillé Un devis estimatif détaillé
- En cas de maîtrise d'ouvrage publique, le CCTP du DCE TRAVAUX (dossier de consultation des entreprises) Ø

2/2

Mise à Jour : avril 2021

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le 04/10/2024



ID: 077-200070779-20241001-202494-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberd Égallié Égallié Fraternité





## Branchement en domaine prive FICHE TECHNIQUE

## Assainissement collectif

Opération de mise en conformité de branchements des particuliers

(hors convention de mandat de l'agence de l'eau Seine-Normandie)

	7285.50		1 521 10	5 764 40	0	Suppression ANC	0	0	20/10/2023	44 RUE DE COUBERT	34
	5147 10		1 521 10	3 626 00	0	Suppression ANC	0	0	08/11/2023	40 RUE DE COUBERT	33
	6512.20		1 521 10	4 991 10	0	Suppression ANC	0	0	12/10/2023	SO NOT UT COURTE	3 6
	7808 90		1 521 10	6 285 80	0	Suppression ANC		c	2//10/23	SERIE DE COUDERT	3 5
	10048,70		1 521 10	8 527 60	0	Suppression ANC			27/10/2020	TOTAL OF COURT	31
	9085 10		1 521 10	/ 564 00	6	OWN TONESTICION			14/10/2023	32 BILL DE COLLEGE	30
	9132.40		1 521 10	/ 611.30	0	auppression ANC			27/10/2024	30 RUF DE COURERT	29
	8708.90		1 521 10	7 187 80	0	ouppression ANC	0		05/01/2024	28 RUF DE COURFET	28
	10867,10		1 521 10	9 346 00		Suppression ANC	,		25/10/2023	27 RUF DE COURERT	27
	10320,40		1 521,10	8 799,30		Suppression ANC			20/10/2020	25BIS BUE DE COLIBERT	26
	9836.50		1 521 10	8 4 15 40		Suppression ANC			27/10/2023	23 RUE DE COUBERT	26
	11593.10		1 521 10	00.270.01		Suppliession AINC			28/10/2023	22 RUE DE COUBERT	24
	6487,10		01 176 1	00.048 4		Capproceion ANO			23/10/2023	20BIS RUE DE COUBERT	23
	8330,10		4 524 40	4 048 00		Suppression ANC		0	23/10/2023	20 RUE DE COUBERT	22
	0228 40		1 521 10	7 817 00	0	Suppression ANC	0	0	26/10/2023	18 RUE DE COUBERT	2
	1314860		1 521 10	10 627.50	0	Suppression ANC	0	0	27/10/2023	16 RUE DE COUBERT	0
	7008 30		1 521 10	5 487 20	0	Suppression ANC	0	0	13/10/2023	14 RUE DE COUBERT	8
	8727 60		1 521 10	7 206 50	0	Suppression ANC	0	0	19/10/2023	128IS RUE DE COUBERT	ā
	5422 10		1 521 10	3 901,00	0	Suppression ANC	0	0	16/10/2023	12 RUE DE COUBERT	5 5
	8033.50		1 521 10	6 512 40	0	Suppression ANC	0	0	23/10/2023	TO ROE DE COUBERT	10
	8406.20		1 521 10	6 885 10	0	Suppression ANC	0	0	06/06/2024	2815 KUE DE COUBERT	5 0
	6393.40		1 521 10	4 872,30	0	Suppression ANC	0	0	26/10/2023	8 RUE DE COUBERT	1
	8271 10		1 521 10	6 750,00	0	Suppression ANC	0	0	25/12/2023	/ RUE DE COUBERT	6
	10653 70		1 521,10	9 132 60	0	Suppression ANC	0	0	22/11/2023	4 RUE DE COUBERT	1
	8516 40		1 521 10	6 995.30	0	Suppression ANC	0	0	22/10/2023	3BIS RUE DE COUBERT	3 =
	6968 70		1 521 10	5 447 60	0	Suppression ANC	0	0	17/11/2023	1B RUE DE COUBERT	ē
	10787.57		2 916 67	7 870 90	0	Suppression ANC	0	0	26/10/2023	114 RUE DE CORDON ET DE MEILLANT	(C
	8653.57		2 916 67	5 736 90 €	0	Suppression ANC	0	0	25/10/2023	112BIS RUE DE CORDON ET DE MEILLANT	8
	8653 57		2 916 67	5 736 90 €	0	Suppression ANC	0	0	26/10/2023	112 RUE DE CORDON ET DE MEILLANT	7
	10736 97		2 916 67	7 820 30	0	Suppression ANC	0	0	15/10/2023	110 RUE DE CORDON ET DE MEILLANT	6
	20033.07		2 916 67	17 116 40	0	Suppression ANC	0	0	25/10/2023	109 RUE DE CORDON ET DE MEILLANT	On
	18750 87		2 918 67	13 834 00	0	Suppression ANC	0	0	03/11/2023	107 RUE DE CORDON ET DE MEILLANT	4
	9635 07		2 918 67	5 719 30	0	Suppression ANC	0	0	25/10/2024	103 RUE DE CORDON ET DE MEILLANT	133
	1180/ 17		2 916 67	8 977 50	0	Suppression ANC	0	0	23/10/2023	101 RUE DE CORDON ET DE MEILLANT	N
	7909.97		2 916 67	4 993 30	0	Suppression ANC	0	0	23/10/2023	99 RUE DE CORDON ET DE MEILLANT	-
Romarques	Coet total travaux (hors études) (d. TC) (REMPLISSAGE AUTOMATIQUE)	Coût divers : huissier, SPS (© TTC)	Cour mairise d'œuvre (€ TTC) Als n°5 = 2 916,67 € /dossier Ms n°11 = 1 521,10 € /dossier	Devis entreprise (€ TTC)	Déconnexion EP à la parcelle (0/1)	Motif des travaux	Nb d'EH	Type d'habitat (maison = 0 immeuble ou bât, public = 1)	Date de signature de la convention de mandat entre la collectivité et le particuller (format xxxyy/20zz)	Adresse	
	348 646,20 €	D &	70 362,00 €	278 284,20 €	TOTAL						

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024 Publié le 04/10/2024

ID: 077-200070779-20241001-202494-DE

					4		0				
	10735,10		1 521,10	9 214 00	0	Suppression ANC	0	0	14/11/2023	54 RUE DE COUBERT	38
	01,0088		1 521 10	8 279.00	0	Suppression ANC	0	0	12/10/2023	52 RUE DE COUBERT	37
	7303 00		01 126 1	5 864 50	6	Suppression ANC	0	0	20/10/2023	46 RUE DE COUBERT	36
	3871,10		1 521 10	2 350 00	0	Suppression ANC	0	0	25/10/2023	44BIS RUE DE COUBERT	发
Remarques	Coût total fravaux (hors études) (6 TTC) RENPLISAGE AUTOMATIQUES	Coût divers : hulssier, SPS (4 TTC)	Coût maltriee d'œuvre (€ TTC) MS n°5 = 2 915,57 € /dossier MS n°11 = 1 521,10 € /dossier	Dovis entroprise (4 TTC)	Déconnexion EP à la parcelle (8/1)	Motif des fravaux	Nb d'EH raccordés	Type d'habitat (maison = 0 Immeuble ou bât, public = 1)	Date de algnature de la convention de mandat entre la collectivité et le particulier (format x/0y//2822)	Adresso	ID : 077-2000
	348 646,20 €	0.4	70 382,00 €	278 284,20 €	TOTAL						770770
						-1					-2024100
rticulier: Iormandie	nents des pa de l'eau Seine-N	branchem de l'agence	mise en conformité de branchements des particuliers (hors convention de mandat de l'agence de l'eau Seine-Normandie)	de mise	Opération de mise en (hors conv	O					